ont été très-éprouvés. Les deux premières pompes présentes, la pompe Masquelicz et celle de l'Hôtel-de-Ville ont fonctionné avec habileté.

En totalité 15,000 francs de dégats, 6,000 francs de marchandises et 9,000 francs de bâtiments. Il y a assurance au *Nord*.

On attribue la cause de cet incendie comme toujours, sur la probabilité d'une chûte des cotons séchant, sur les tuyaux de dessiccation.

—

Par arrêté de M. le préfet du Nord, la navigation sera interrompue, du 12 au 22 juillet 1878, sur la Scarpe-Moyenne et sur le canal de la Sensée, pour l'exécution des travaux d'entretien urgents.

—

Mercredi, à la Bourse, les actions de la banque Pérot et Cie étaient demandées à 150 fr. Il n'y a pas eu de vendeurs.

On semble attendre la réunion des actionnaires qui aura lieu lundi.

—

La commune de Leers a été lundi le théâtre d'une odieuse agression nocturne.

En sortant d'une maison, vers une heure du matin, le nommé Charles Lahoue a reçu avec un instrument contondant un coup qui lui a fait une horrible blessure à la tempe. Un belge, du nom de Charles, qui a pris la fuite, est soupçonné d'être l'auteur de cette blessure.

Cet individu avait eu la veille une discussion avec le sieur H. Demoitié, qui se trouvait avec le blessé au moment de l'agression, et l'on suppose que le coup était destiné à ce dernier.

M. Tribout, médecin, qui a donné des soins à la victime, n'a pas osé se prononcer sur la gravité de la blessure.

Lahoue est marié et père de trois enfants en bas âge.

P. S. — Nous apprenons au dernier moment, que Charles Lahoue est mort des suites de ses blessures. Celui que l'on suppose être le meutrier n'a pas encore été découvert. On croit qu'il a passé la frontière.

—

Nous avons dit hier que l'individu arrêté pour le vol de 250 francs commis chez M. Procureur, cabaretier, rue de l'Epeule, avait avalé plusieurs des pièces d'or enlevées. Victor D..., a été soumis ce matin à une médication énergique... inutile de dire dans quel but ..., mais jusqu'ici M. Procureur n'a pu rentrer en possession que d'une pièce de 20 francs.

Le « patient » se plaint de douleurs internes très-vives.

Il sera demain matin dirigé sur Lille pour y être mis à la disposition du parquet.

—

Le nommé Edmond Druelle, facteur des postes à Lille, s'est noyé volontairement, mercredi après-midi, dans les fossés d'Esquermes, près de la porte de Béthune. Lorsqu'on l'a retiré de l'eau, ce malheureux portait au cou et attaché avec une corde, un mouchoir de poche contenant trois cailloux de six kilogs.

Avant de se suicider, Druelle avait écrit à M. le directeur des postes une lettre dans laquelle il lui annonçait son intention d'en finir avec la vie en raison de chagrins de famille.

—

Avant-hier, J. Debouvry, journalier, travaillant dans la pannerie de M. J. Agache, à Hem, ayant eu l'imprudence de retirer des engrenages une pierre qui s'y trouvait, eut les doigts de la main gauche broyés. On ne sait pas encore si l'amputation des quatre doigts ne sera pas nécessaire.

—

Un domestique en service à Mouveaux, Célestin Hayette, est actuellement recherché pour un exploit de coquin qu'il vient de commettre : un faux en écriture dans les circonstances suivantes :

Il y a un mois, Mme Grimonpont, la patronne de Célestin, envoie celui-ci, chez M. Lemaitre-Bonduelle, avec 93 fr. 70 pour payer une note. Que fait Célestin, lui qui vient d'être saisi par l'idée de garder l'argent. Il entre dans un cabaret, demande plume et encre, et acquitte lui-même la note, sous le nom de M. Lemaître-Bonduelle. Mme Grimonpont qui ne connaissait pas l'écriture de son créancier, prend la quittance sans défiance, et l'affaire en reste là.

Mais le pot aux roses ne devait pas tarder à être découvert. Une facture de M. Lemaitre-Bonduelle vint faire connaître que les 93 fr. 70 n'avait pas été payés. Une explication s'en suivit, au bout de laquelle apparut le faux en écritures de Célestin; mais notre homme avait pris les devants, prétextant un affaire de famille à Anvers, il avait disparu.

Célestin Hayette n'est pas à son coup d'essai. Il parait que les prisons de Belgique réclament encore de lui dix ans de présence pour méfaits analogues.

—

Il y a eu lutte hier sur la Grand'-Place. Deux cochers Pierre Evian et Alfred Clément se sont mutuellement distribué force horions et taloches. Un agent est intervenu qui a verbalisé contre les deux automédons.

—

Un ouvrier charpentier, Charles D... s'est présenter hier chez son patron, rue du Nord, réclamant impérieusement son livret et ses outils. Il était complètement ivre, et comme le chef charpentier refusait d'obtempérer à ses ordres, Charles D..., l'injuria et le saisissant à la poitrine le secoua fortement. On ne sait jusqu'à serait allée la violence de ce forcené, si un policeman que l'on avait mandé ne l'avait rappelé à l'ordre et conduit en lieu sûr.

—

Les pick-pockets ne sont pas tous à l'Exposition. Mercredi après-midi, le sieur Trodez, boulanger à Annœulin, s'est aperçu, en sortant du café de la *Belle-Vue*, Grand'Place, à Lille, qu'un adroit voleur lui avait enlevé son portefeuille contenant 450 francs en billets.

Aux Halles centrales, une dame, au moment de solder des légumes qu'elle venait d'acheter, a constaté la disparition de son porte-monnaie. Enfin, une fermière de Mons-en-Barœul s'est aperçue que l'un des malfaiteurs qui, sans doute, appartiennent tous à la même bande, lui avait dérobé un panier contenant cinq douzaines d'œufs et un coupon de velours dont elle venait de faire l'acquisition.

Malgré les actives recherches de la police, on n'a pu, jusqu'ici, découvrir la trace des coupables.

Ephémérides Roubaisiennes

—

14 juin 1795. — Le conseil général de la commune de Roubaix nomme les citoyens Constant Grimonprez, Alexandre Dujardin, fils d'Amand, Floris Defrenne et Piat, notaire, commissaires pour la distribution des secours aux défenseurs de la patrie.

TH. LEURIDAN.

Ephémérides Tourquennoises

—

14 juin 1798. — Tourcoing, voulant participer aux frais d'une descente en Angleterre projetée par le Directoire, envoie au Gouvernement la somme de 950 francs.

Dans la séance de ce jour, au Conseil des Cinq-Cents, le nom de Tourcoing fut proclamée ; il y est donné mention honorable de ce subside patriotique, et la somme est envoyée à la Trésorerie nationale.

Deux choses ressortent de ce fait ; d'abord le patriotisme tourquennois qui ne s'est jamais démenti, même dans les circonstances les plus difficiles, puisqu'à l'époque de l'envoi des 950 francs. Tourcoing venait d'être éprouvé par une épizootie qui avait fait une large brèche à sa fortune ; en suite, cette descente en Angleterre résolue par le Directoire, évènement peu connu, et dont on eut cru incapable ce gouvernement corrompu et stupide, résidu de la Révolution. Toutefois, cette invasion chez les insulaires, nos voisins, ne s'effectua pas plus, que celle projetée six années plus tard par Napoléon, qui avait rassemblé autour de Boulogne une armée considérable, afin de réaliser la pensée du Directoire.

Ce fut un député du Nord, Lesage-Sénault, qui fut chargé d'offrir au Gouvernement le don patriotique des Tourquennois. Lesage-Sénault, lillois d'origine, tint une place éclatante et active dans nos assemblées révolutionnaires où il siégeait sur la Montagne. Il vota la mort de Louis XVI et combattit contre le 18 brumaire ; ce qui fit que Bonaparte l'emprisonna et que Louis XVIII l'exila. La mort vint le surprendre, à Tournai, en 1823.

G. B.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 13 juin. — Joseph Wedeux, rue du Ballon, 31. — Georges Sabbe, boulevard de Strasbourg. — Hubert Wimsingues, rue du Tilleul, cour Derville, 1. — César Vandewinckele, rue du Tilleul. — Floris Carette, rue du Fontenoy, 26. — Georges Lebrun, rue de Flandre prolongée. — Fleuris Dheygre, rue du Pile, 82. — Arthur Jonville, rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, 1. — Pauline Branquart, rue de l'Epeule, cour Duvergé, 9. — Hortense Bateuw, rue des Fleurs.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 13 juin. — Sophie Brame, 58 ans, canaretière, rue de Tourcoing, 20. — Marie Demesman, 17 ans, Hôtel-Dieu. — Angelus Walkens, 40 ans, briquetier, Hôtel-Dieu. — Henri Depraetre, 43 ans, fileur, Hôtel-Dieu. — Victor Nuyttens, 50 ans, rue de l'Hommelet, fort Mulliez, 31. — Henri Lumblin, 19 ans, tisserand, rue de Beaumont, maisons Loridant, 103.

MARIAGES du 10. — Victor Carette, 23 ans, peigneron, et Marie Devos, 23 ans, ménagère. Louis Coper, 28 ans, mouleur en fer, et Maria Carette, 24 ans, servante. — Albert Geldhof, 31 ans, tisserand, et Rosalie Vandevel, 21 ans, bambrocheuse. — Fidèle Demaille, 33 ans, fileur, et Anaïs Lebrun, 26 ans, bobineuse. — Pierre Fournié, 36 ans, contremaître, et Clara Delbercq, 33 ans, piqurière. — Eugène Dujardin, 34 ans, ourdisseur, et Mélanie Delfortrie, 25 ans, ourdisseuse. — Victor Dujardin, 25 ans, garçon boucher, et Marie Loyseaux, 18 ans, peigneuse. — Victor Tackels, 26 ans, fileur, et Justine Dumez, 19 ans, dévideuse. — Oscar Decottignies, 24 ans, rattacheur, et Malvina Voet, 22 ans, dévideuse. — Eugène Choquet, 26 ans, débourreur, et Marie Bienfait, 26 ans, piqurière. — Léopold Saron, 43 ans, lisseur, et Hortense Hanssens, 38 ans, soigneuse. — Xavier Lequeindre, 29 ans, dresseur, et Zélie Leclercq, 24 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Gaudin, 24 ans, lisseur, et Marie Vanhastecle, 22 ans, tisserande. — Charles Debaillie, 29 ans, tonnelier, et Ursule Demailly, 24 ans, tailleuse. — Arthur Lecomte, 24 ans, fileur, et Marie Simœns, 24 ans, rattacheuse. — Jean Vanhuffel, 25 ans, graveur, et Léonie Dejode, 28 ans, journalière. — Louis Balcaen 36 ans, tisserand, et Rosalie Hofkens, 18 ans, tisserande. — Louis Claüs, 35 ans, tisserand, et Marie Gœthals, 32 ans, tisserande. — Henri Becquart, 29 ans, ourdisseur, et Octavie Dumoulin, 21 ans, bobineuse. — Joseph Lemah, 20 ans, ajusteur, et Zoé Scalbert, 19 ans, piqurière. — Charles Decuypere, 31 ans, tisserand, et Pauline Dooms, 31 ans, servante. — Julien Nys, 23 ans, mécanicien, et Marie Verhiest, 19 ans, journalière. — Joseph Laurent, 44 ans, contre-maître, et Joséphine Conraux, 30 ans, tisserande. — Charles Bonte, 26 ans, débourreur, et Louise Belté, 23 ans, journalière. — Jean Inghels, 25 ans, rattacheur, et Sidonie Heirman, 23 ans, tisserande. — Henri Vanportal, 34 ans, tisserand, et Sylvie Mourman, 38 ans, tisserande. — Jean-Baptiste Boudry, 25 ans, mécanicien, et Maria Beusschaert, 22 tisserande. — Jean-Baptiste Millescamps, 30 ans, maçon, et Philomène Haelvoet, 21 ans, peigneuse. — Joseph Hannotte, 31 ans, peigneur, et Sophie Hayette, 20 ans, soigneuse. — Frédéric Dendievel, 26 ans, tisserand, et Pélagie Simœns, 23 ans, servante. — Louis Lefevre, 22 ans, domestique, et Sidonie Vanderstraeten, 22 ans, soigneuse. — Théodore Deweirdt, 33 ans, domestique, et Valérie Vanlatestyn, 22 ans, bobineuse.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 12 juin. — Jean Descheemaker, rue de Menin. — Elise Verwaerde, rue Paris. — Henri Lemahier, rue du Brun-Pain.

Du 13. — Maurice Dujardin, rue Dervaux.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 12 juin. — Amélie Herman, 35 ans 4 mois, épouse de Joseph Declercq, à la Malcense. — Henri Meesschaert, 38 ans 2 mois, époux de Julie Bouche, aux Cinq-Voies. — Louis Haquette, 89 ans 6 mois, célibataire aux Trois-Pierres.

Du 13. — Marie Duthoit, 21 ans, au Brun-Pain. — Julie Vandenberghe, 5 ans, au Brun-Pain. — Pierre Demay, 69 ans, veuf de Rosalie Baert, rue Belle-Vue. — Aglae, Cuvelier, 8 mois, au Blanc-Seau. — Sophie Nolf, 5 mois 18 jours, aux Phalempins.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille FLORIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Joseph FLORIN, veuf de dame Julie MILESCAMPS, décédé subitement à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 79 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi** et **service solennels**, qui auront lieu le samedi 15 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les **Vigiles** seront chantées le vendredi 14, à six heures 1/2 du soir. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Hospice.

— Le nommé Devouge, ancien notaire à Wignehie, inculpé de faux et d'escroqueries, a été extradé de Belgique et est arrivé, hier soir à Avesnes, où il a été écroué en la maison d'arrêt.

— Une tentative d'assassinat a ému la commue de Lapugnoy, près de Béthune, jeudi dernier, vers huit heures et demie du soir. Laure Durand, âgée de 23 ans, a reçu à la gorge un coup de couteau, de sa tante Valérine Cornet, veuve Bernard, âgée de 60 ans, rentière, à la suite d'une discussion suscitée par cette dernière, qui, dit-on, est connue comme une femme querelleuse et fort méchante.

Outre la blessure au cou, Laure Durand, en a reçu d'autres relativement graves ; mais de l'avis du médecin, ses jours ne sont pas en danger.

La veuve Bernard, après son crime, a tenté de se suicider, et elle s'est fait de très graves blessures à la tête. Elle est soignée à l'hospice.

— Ces jours derniers, on célébrait un mariage à Bauvin et sur la route du cortége ainsi que pendant le dîner, un certain nombre de jeunes gens de la commune avaient tiré des salves en l'honneur des époux.

Après le repas, le mari prit un pistolet à l'un des tireurs dans l'intention de le décharger dans la salle du festin. Il le cacha dans sa poche et mal lui en prit, car en le retirant le pistolet fit explosion et l'imprudent eut deux doigts de la main droite presque détachés.

On a dû, avant-hier, pratiquer l'amputation des deux doigts blessés.

— M. Bosse, directeur de l'Asile de Bailleul, vient d'obtenir en prix, au concours international d'animaux ouverts à Paris, un vase de Sèvres offert par M. le ministre de l'agriculture.

La Société des agriculteurs de France a, en outre, offert à M. Bosse un objet d'art de 2,500 fr. pour un groupe d'animaux races laitières.

— Dans la nuit de dimanche, vers trois heures du matin, un sergent du 36e de ligne a, paraît il, été attaqué sur le rempart à Arras, par plusieurs individus, qui l'ont battu et finalement lui ont cassé la jambe au-dessus de la cheville. Le blessé a été transporté à l'Hôpital où il a dû subir un pansement douloureux. Une enquête a été ouverte par la police qui ne tardera pas, espérons-le, à découvrir les auteurs de cette lâche agression.

Dans la nuit de lundi, un accident s'est produit sur la ligne du Nord, au quai de Marée, à Calais. La machine a déraillé et il a fallu faire venir de Lille les engins nécessaires pour relever les fourgons renversés sur la voie. Il n'y a eu heureusement aucun accident de personnes à déplorer.

Pèlerinage national à l'Eglise du S. C. de St-Pierre-lès-Calais dimanche prochain 16 juin 1878.

Nos lecteurs se rappellent que le dernier Congrès Catholique de Lille a choisi l'Eglise du S. C. près Calais Comme lieu de Pèlerinage régional de l'année 1878. Cette délibération approuvée par NN. SS. les Evêques, recevra dimanche prochain une magnifique réalisation car de tous les points de la province ecclésiastique de Cambrai, on se dispose à se rendre à cette fête religieuse qui sera rehaussée par la présence de plusieurs prélats. — Nous sommes heureux de pouvoir en donner le programme complet :

A 7 heures du matin, consécration solennelle de l'église ; à 10 heures, messe pontificale chantée avec le concours de la Maîtrise de l'Eglise Notre-Dame de Calais et de la Société Philarmonique de Saint-Pierre.

Une Messe sera dite à 10 heures 1/2, à l'intention des Pèlerins ; tous pourront y assister.

Pendant la matinée, la Sainte-Communion sera donnée dans la Chapelle des Dames du Sacré-Cœur. — Après la Messe Pontificale, une messe basse sera dite dans l'Eglise Consacrée.

A 2 heures 1/2, procession générale du Très-Saint Sacrement.

Itinéraire, rue du Petit-Paris, du Vauxhall, Grande-Rue, route de Boulogne, rue du Petit-Paris.

Un reposoir sera édifié dans la plaine de la route de Boulogne.

Le Pèlerinage du Sacré-Cœur commencera le 16 juin et continuera jusqu'au 30 juin inclusivement. Les Enfants de Marie qui ne seront pas libres le 16 juin sont invitées à venir le Dimanche 30.

Les paroisses qui ont l'intention de se rendre en pèlerinage au Sacré-Cœur de Saint-Pierre-lès-Calais, sont invités à faire connaître le jour qu'elles ont choisi, à M. le Curé de la paroisse.

Dimanche 30 juin, fête solennelle du Sacré-Cœur de Jésus.

Grand'Messe à 10 heures 1/2. — Vêpres à 4 heures. Consécration des Enfants de Marie de la province Ecclésiastique de Cambrai au Sacré-Cœur de Jésus.

A partir du Lundi 17 Juin, tous les jours à huit heures Salut solennel et Sermon.

Vu et approuvé :

Arras, 21 mai ✠ J.-B.-J., Evêque d'Arras.

La Compagnie du chemin de fer du Nord veut bien accorder une réduction de moitié prix à tout groupe de dix personnes au moins se rendant au pèlerinage du Sacré-Cœur, à Saint-Pierre-lez-Calais, du 16 au 30 juin 1878

Dimanche 16 juin, train spécial partant de Douai, 6 h. 25, Carvin 6 h. 50, Seclin 7 h. 10, Tourcoing à 6 h. 55 du matin, Roubaix, 7 h. 03, Croix, 7 h. 10, Lille, 7 h. 35, La Madeleine, 7 h. 49, Armentières, 8 h. 00, Bailleul, 8 h. 26, Hazebrouck, 8 h. 50, arrivée à Calais, 10 h. 25.

Retour : Départ de Calais, 8 h. 10, arrivée à Hazebrouck, 9 h. 47, Bailleul, 10 h. 12, Armentières, 10 h. 31, La Madeleine, 10 h. 51, Lille, 11 h. 05, Croix, 11 h. 28, Roubaix, 11 h. 35, Tourcoing, 11 h. 44.

Prix aller et retour : 2me classe, 5 fr. 50, 3me classe, 4 fr. 50.

Les voyageurs partant des gares de La Madeleine, Armentieres, Bailleul et Hazebrouck devront prendre leurs cachets, au plus tard, le samedi 15 juin, jusqu'à 5 heures du soir. — Ceux de Tourcoing, Roubaix et Lille pourront les prendre le 16 juin au départ du train.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. *Dépêche de l'Observatoire de Paris.* Paris 14 juin. 1 h., soir. — Hauteur du baromètre ; Limoges, Clermont, Paris, Nantes, 755 ; Dunkerque, Brest, Biarritz, Toulon, Berne, Bruxelles, 757. Faible dépression annoncée hier au centre est ce matin sur la France centrale ; elle a amené une pluie générale qui tend à continuer aujourd'hui dans le nord et le centre, tandis qu'une légère amélioration va se produire dans l'ouest.

KERMESSES *de l'arrondissement de Lille.* Le 16 juin. — Wasquehal, Wattrelos, Hem, Sacré-Cœur (Lille), Anstaing, Halluin, Seclin, Chapelle-d'Armentières, Fretin, Wambrechies, Wicres, Ennetières-en-Weppes, Lambersart, Wavrin.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — *S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.*

Pianos

Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

Ingénieurs

V. DUBREUIL, ingénieur, instalations expertises, consultations techniques de 7 h. [illegible] du Chemin de Fer, 35.

Epicerie — Comestibles

OUDAR-FLORIN, rue Inkermann, 4 et , Roubaix.

Lithographie

Impressions commerciales : Factures, memorandums, Entêtes de lettres, lettres de faire part pour mariages et naissances, Alfred REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Agence Immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 14067

Zinc et plomb pour bâtiments

BONNAVE-DELANNOY, rue Nain, 3. — Spécialité d'éclairage pour fêtes et soirées. 14072

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée, 3. — Salon de coiffure. — Parfumerie 14074

Pharmacies

Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28. 14086

FORGE, DENTISTE

Ci-devant, rue Nationale, 83, Lille,
Actuellement
RUE NATIONALE, 196
près l'église du Sacré-Cœur
(Prendre à la gare le car A, s'arrêter en face de l'église.) 16064

Belgique

—

Dimanche après-midi, vers 3 heures, on a relevé sur le territoire de Ghlin, le long de la voie ferrée de Mons à Bruxelles, le cadavre affreusement mutilé de Madame veuve C..., de Mons. Cette malheureuse, qui donnait depuis quelque temps des signes d'aliénation mentale, était sortie ce matin pour se rendre, avait-elle dit, à la messe, et on ne l'avait plus vue reparaître.

Elle laisse quatre enfants que sa mort plonge dans la plus vive douleur.

— Voici le résultat des élections pour la ville de Tournai :

	1874	1878
	Sur 1431 élect. votants.	Sur 1445 élect. vot.
M. Crombez	1295	1247
M. Rogier	1291	1231
M. Allard	1276	1225
M. Bara	1263	1225

Bien qu'il y ait eu cette année plus de votants qu'en 1874.

MM. Rogier perd 60 voix
Crombez » 48 »
Allard » 41 »
Bara » 38 »

Près de 4000 électeurs étaient inscrits.

Faits Divers

— Le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'adresser aux préfets six boîtes contenant chacune un spécimen de doryphora, à tous les âges et sous ses diverses transformations.

Les préfets transmettront à chacune des sous-préfectures une boîte et en conserveront une.

Ces boîtes devront être exposées dans les salles où le public circule librement et de manière à ce que tous les intéressés puissent facilement examiner les figurines qu'elles renferment et s'étudier ainsi à reconnaître le doryphora.

La *Revue scientifique*, en publiant cet avis, ajoute les lignes très-judicieuses suivantes :

« Voilà une mesure — dit notre excellent confrère — qui prouve les bonnes intentions de l'administration de l'agriculture. Mais tout son mérite se borne à cela. Le doryphora ne se promène pas dans les salles de préfecture, et le public qui les fréquente n'a pas dès lors grand intérêt pratique à faire sa connaissance dans toutes ses formes. C'est aux cultivateurs de pommes de terre et aux ouvriers des champs qu'il fallait le montrer, car ce sont eux qui le rencontrent et peuvent, par conséquent, le détruire ou du moins s'en méfier. Il fallait donc envoyer ces boîtes, non aux préfets, mais aux maires de campagne et aux instituteurs qui auraient appris aux enfants à le reconnaître. »

— La *Côte d'Or* réfute en ces termes une calomnie éditée par la feuille de M. Gambetta :

Une nouvelle infamie des journaux républicains.

Voici ce que nous lisions hier dans la *Petite République française*, sous ce titre en gros caractères : LES BONS FRÈRES :

« On nous écrit qu'un Frère de la Doctrine chrétienne, demeurant à Châtillon-sur-Seine, rue du Receps, 33, vient de frapper mortellement un enfant de neuf ans confié à ses soins.

» Cette brute, d'un coup violent de son signal en buis (vulgairement *patoche*), a ouvert le crâne du pauvre petit, dont on voit la cervelle.

» L'enfant a le délire. Le médecin a déclaré qu'il ne survivrait pas, et l'on s'attend à le voir expirer d'un moment à l'autre. »

Le fait est faux, complètement faux, nous pouvons l'affirmer et un procès est intenté à la *Petite République*.

— M. de Monforand, rédacteur du journal bonapartiste d'Auch, l'*Appel au Peuple*, vient de mourir. Il a mis fin lui-même à ses jours en se tirant un coup de revolver dans l'oreille.

— Un vol considérable a mis en émoi la petite ville de Nogent-sur-Marne où le commissaire de police et M. Jacob, chef de la sûreté, accompagnés de nombreux agents, se livrent depuis deux jours à de nombreuses perquisitions.

Un négociant de Paris était retourné lundi à Nogent avec un de ses amis, emportant 50,000 fr. en espèces, montant du prix de sa maison de commerce qu'il vient de vendre à la suite de la mort de sa femme.

En rentrant chez lui, le soir, après avoir reconduit son ami à la gare de Nogent, M. X... crut apercevoir dans le fond de son jardin deux hommes qui cherchaient à se dissimuler.

Saisi d'inquiétude, il remonta dans sa chambre, et s'aperçut, désespéré, que le secrétaire avait été fracturé et qu'on lui avait soustrait son portefeuille contenant toutes ses valeurs et les 50,000 fr. qu'il venait d'y déposer. Une armoire à glace avait été ouverte et tous les bijoux avaient disparu. C'était plus de 200,000 fr. — toute sa fortune — que M. X.. perdait ainsi en quelques instants.

— Jeudi à l'ouverture de la 2e séance générale de l'assemblée des catholiques, après la prière, M. Chesnelong, sénateur, a donné lecture du télégramme suivant, dont le *Monde* publie le texte : « *Le cardinal, ministre d'Etat à M. Chesnelong, sénateur.* »

Rome, 12 juin 1878.

« Le Saint-Père est vivement touché des sentiments exprimés dans votre dépêche d'hier, et il accorde du fond du cœur la bénédiction demandée. — Cardinal Franchi. »

— Le *Journal de Bruxelles* dit que les sculpteurs qui travaillent à la cathédrale de Cologne ont eu l'idée assez originale, et renouvelée du moyen âge, de transmettre aux générations futures le portrait du régicide Hœdel. Ils ont fait figurer sa tête, sculptée d'après une photographie, contre une console qui, au portail septentrional, doit supporter une statue de saint. Cette tête, entourée d'autres masques grimaçants, se termine en uncorps d'animal : un chap eau à moitié enfoncé la couvre ; ses griffes tiennent d'un côté un rèvolver, de l'autre un journal à moitié déployé.

— VOLS DANS LES ÉGLISES. — On annonce au *Nouvelliste* de Rouen que trois églises du diocèse viennent d'être le théâtre de vols sacriléges. Ce sont celles d'Auzouville-sur-Ry, de Martainville-sur Ry et de Bosc-Bordel.

Les voleurs ont emporté jusqu'aux hosties consacrées.

Plainte a été portée au parquet qui a ordonné immédiatement une enquête.

Il y a quelques jours, on nous a signalé des faits de cette nature qui s'étaient produits dans l'arrondissement des Andelys.

NOUVELLES DU MATIN

Paris, 13 juin, 4 h., soir.

Les dernières nouvelles de Berlin confirment que le Congrès marchera rapidement. L'impression générale est excellente.

Le prince de Bismarck travaille à la paix et espère fermement arriver à une solution pacifique.

Bruxelles, 13 juin, 5 h., soir.

M. Frère Orban vient seulement d'être chargé de la formation du nouveau cabinet.

Toutes les nouvelles données concernant la formation sont prématurées.

Paris, 13 juin, 5 h. 30.

Les élections à La Rochelle et à Guingamp sont fixées au 14 au lieu du 7 juillet pour une cause purement locale, la date du 7 juillet coïncidant avec les foires locales qui attirent les nombreux habitants de la région.

M. Henri Martin est élu académicien en remplacement de M. Thiers par 18 voix contre M. Taine qui en a obtenu 15 et M. Wallon 1.

M. Renan est élu en remplacement de M. Claude Bernard par 19 voix contre M. Wallon, 15.

MM. Marmier, Duvergier de Hauran et Mgr Dupanloup, se sont abstenus.

Londres, 13 juin.

Chambre des Communes. — M. Rylands propose une motion portant que tout traité avec des puissances étrangères devra désormais être soumis au Parlement avant sa ratification, afin que le Parlement puisse émettre son opinion.

Sir Northcote repousse cette motion comme rendant impossibles toutes les négociations avec les puissances étrangères et empiétant sur les prérogatives de la reine.

M. Rylands offre de retirer sa motion, mais la Chambre refuse et la rejette sans scrutin.

Berlin, 13 juin.

La séance du Congrès, ouverte à deux heures un quart, a été levée à trois heures et demie.

Berlin, 13 juin.

A la séance du congrès, le comte Andrassy a exprimé les vœux du Congrès pour le rétablissement de la santé de l'empereur d'Allemagne. Il a proposé de nommer M. de Bismarck président.

M. de Bismarck a remercié et a pris possession du fauteuil. Il a fait un exposé sommaire des questions soumises au Congrès et a exprimé l'espoir que les travaux du Congrès aboutiront à la paix. Il a proposé au Congrès de s'ajourner à deux ou trois jours, afin que les membres puissent conférer entre eux et mieux se connaître.

Le Congrès s'est ajourné à lundi.

Berlin, 13 juin

Dans un banquet offert aux membres du Congrès, le prince impérial a porté un toast, disant : « Je remercie le congrès en mon nom et au nom de mon auguste père pour l'expression des vœux qu'il a formulés pour le rétablissement de l'empereur. J'espère voir les efforts des plénipotentiaires couronnés par une entente qui sera le meilleur gage de la paix universelle. Je bois au nom de l'empereur, aux souverains et aux gouvernements représentés à Berlin. »

Vienne, 13 juin

Dans sa séance d'aujourd'hui, la commission du compromis de la Chambre des députés a rejeté après un long débat, par 21 voix contre 13, la rédaction proposée par la Chambre des seigneurs pour l'article 40 du projet concernant les statuts de la Banque austro-hongroise.

Berlin, 13 juin.

Le gouvernement a l'intention de combattre la démocratie-socialiste en rendant plus rigoureuse la formalité du passe-port et en invitant toutes les autorités à appliquer aussi plus strictement les lois concernant la presse et les associations.

La 7e chambre du tribunal de police correctionnelle a condamné aujourd'hui une femme à 4 ans de prison et deux hommes à 2 ans et 1 an 1/2 de la même peine pour outrages envers l'empereur.

Berlin, 13 juin.

Les invitations pour assister à la séance d'ouverture du Congrès qui doit avoir lieu aujourd'hui à deux heures ont été lancées hier soir à dix heures.

Il est probable que la séance d'aujourd'hui sera consacrée à la confirmation de la nomination du président, à la vérification des pouvoirs des membres du Congrès et à l'accomplissement de diverses formalités.

Berlin, 13 juin.

E. Karathéodori effendi, ministre turc à Bruxelles, qui a été appelé à Berlin, n'agira pas en qualité de plénipotentiaire turc auprès du Congrès, mais se bornera à conférer avec les plénipotentiaires turcs désignés pour faire du Congrès.

Berlin, 13 juin.

La santé de l'empereur va toujours s'améliorant, à ce point que l'on va suspendre la publication des bulletins.

L'état de Nobiling est toujours très-grave.

Le prince de Bismark a fait hier des visites aux plénipotentiaires des diverses puissances.

Bruxelles, 13 juin.

Quelques journaux parlent de la dissolution des Chambres, mais généralement on croit que le cabinet acceptera le pouvoir sans recourir à la dissolution.

Brest, 13 juin.

Le lancement de la corvette rapide le *Chasseur*, a eu lieu aujourd'hui avec un plein succès.

Nouvelles du soir

—

Le journal : *Paris-Capitale*, a publié, dans son numéro de ce matin sous le titre : *Etrange découverte*, un article annonçant que des ouvriers occupés à la démolition des ruines des Tuileries auraient trouvé, dans les décombres, un sac de cuir renfermant des débris humains.

On ajoute que le chef de la sûreté se serait immédiatement rendu sur les lieux pour procéder à une enquête et que l'accès des Tuileries aurait été interdit au public par un régiment de ligne et de nombreuses escouades de gardiens de la paix.

Ce récit est absolument inexact et aucun fait, pouvant donner naissance à un pareil bruit, ne s'est produit dans Paris.